

Référent Cybersécurité en TPE/PME - Formation certifiante



Environnement digital - webmarketing - 2023

Objectifs :

- Identifier et analyser des problèmes de cybersécurité dans une perspective d'intelligence et de sécurité économiques.
- Connaitre les obligations et les responsabilités juridiques de la cybersécurité.
- Identifier et comprendre les menaces liées à l'utilisation de l'informatique et des réseaux (Internet, privés ou publics).
- Mettre en oeuvre les démarches de sécurité inhérentes aux besoins fonctionnels.
- Savoir présenter les précautions techniques et juridiques à mettre en place pour faire face aux attaques éventuelles.

Prérequis :

- Justifier d'un titre ou diplôme de niveau 5.
- A titre dérogatoire, les candidatures des professionnels ne pouvant se prévaloir d'un titre ou diplôme de niveau 5 mais justifiant d'une expérience professionnelle de 3 années minimales pourront être examinées et se voir réserver une issue positive.

Participants :

- Chef d'entreprise TPE /PME , Réfèrent ou responsable informatique au sein d'une TPE/PME.

Effectifs :

- L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

- Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le domaine de la cybersécurité.
- Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Comprendre le contexte actuel

- L'importance de la sécurité informatique dans notre société connectée.
- Le compromis entre : confidentialité, disponibilité et intégrité.
- Une évolution des utilisations qui complexifie le défi de la sécurité informatique.

2. Cybersécurité : notions de base, enjeux et droit commun

- Les enjeux de la sécurité des SI.
- Les propriétés de sécurité.
- Aspects juridiques et assurantiels.
- Le paysage institutionnel de la cybersécurité.

3. L'hygiène informatique pour les utilisateurs

- Connaitre le système d'information et ses utilisateurs.
- Identifier le patrimoine informationnel de son ordinateur.
- Maitriser le réseau de partage de documents.
- Mettre à niveau les logiciels.
- Authentifier l'utilisateur.
- Nomadisme et problématiques liées au BYOD.

4. Gestion et organisation de la cybersécurité

- Présentation des publications et recommandations.
- Maitriser le rôle de l'image et de la communication dans la cybersécurité.
- Méthodologie dévaluation du niveau de sécurité.
- Actualisation du savoir du référent en cybersécurité.
- Gérer un incident, procédures judiciaires.

2 800 €
Net de taxe par personne certification incluse

N4 REFCYB 18-C21

4,5 jours de formation et 0.5 jour pour les épreuves de certification

Initiative Data Compétences

Eligible au CPF

Dates et villes
Grenoble - 04 76 28 29 28
Sessions à venir - Nous contacter



5. Protection de l'innovation et cybersécurité

Les modalités de protection du patrimoine immatériel de l'entreprise.
Droit de la propriété intellectuelle.
Cyber-assurance.
Cas pratiques.

6. Gestion de la cybersécurité du service SI en interne ou externe

Analyse de risque.
Principes et domaines de la SSI afin de sécuriser les réseaux internes.
Détecter un incident.
Gestion de crise.
Méthodologie de résilience de l'entreprise.
Traitement et recyclage du matériel informatique en fin de vie.
Les différentes formes d'externalisation et choix du prestataire.
Aspects juridiques.

7. Sécurité des sites Internet gérés en interne

Menaces propres aux sites Internet.
Approche systémique de la sécurité.
Configuration des serveurs et services.
HTTPS et infrastructure de gestion de clés (IGC).
Services tiers.
Avantages et limites de l'utilisation d'un CMS et/ou développement Web.
Sécurité des bases de données.
Utilisateurs et sessions.
Obligations juridiques réglementaires.

Passage de la certification

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.
Alternance de théorie et de pratique.
Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Cette formation peut être sanctionnée par la certification « Initiative Data Compétences » inscrite au Répertoire spécifique de France Compétences et délivrée par CCI France.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session. Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



n° 008 743 4